



Assemblée générale

Distr. limitée
29 novembre 2024
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Soixante-deuxième session
Vienne, 3-14 février 2025

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Débris spatiaux.
6. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes.
7. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
8. Météorologie de l'espace.
9. Objets géocroiseurs.
10. Viabilité à long terme des activités spatiales.
11. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
12. L'espace et la santé mondiale.
13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
14. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
15. Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour.
16. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.



Annotations¹

2. Déclaration de la présidence

La présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité qui se sont produits depuis sa soixante et unième session. Après quoi, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité ([A/AC.105/1337](#), [A/AC.105/1337/Add.1](#) et [A/AC.105/1337/Add.2](#)).

4. L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 13 de sa résolution [79/87](#), l'Assemblée générale a convenu que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Au paragraphe 29 de sa résolution [79/87](#), l'Assemblée générale s'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, lequel offrait des avantages singuliers aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participaient à ces activités.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport sur la sixième Conférence internationale sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau organisée par l'Organisation des Nations Unies, le Costa Rica et le Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, tenue à San José du 7 au 10 mai 2024, avec une formation sur place le 11 mai 2024 ([A/AC.105/1330](#)) ;

b) Rapport sur le colloque ONU/Autriche sur le thème « Action climatique : transformer les projets fondés sur les techniques spatiales en services durables à l'appui de l'élaboration des politiques », tenu à Graz (Autriche) (en ligne), les 17 et 18 juillet 2024 ([A/AC.105/1335](#)) ;

c) Rapport sur l'atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur les techniques spatiales au service du progrès socioéconomique, qui avait pour thème « La viabilité de l'espace, un facteur de changement pour le développement », tenu à Milan (Italie) du 11 au 13 octobre 2024 ([A/AC.105/1336](#)).

5. Débris spatiaux

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat consacrée à la recherche sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux. Cette note contient des informations que le Secrétariat a reçues d'États Membres et d'organisations internationales ([A/AC.105/C.1/128](#) et [A/AC.105/C.1/128/Add.1](#)).

6. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2024 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence ([A/AC.105/1339](#)).

¹ Les annotations ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

7. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur la dix-huitième réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue du 7 au 11 octobre 2024 à Wellington et en ligne ([A/AC.105/1327](#) et [A/AC.105/1327/Corr.1](#)) ;

b) Rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2024 dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite ([A/AC.105/1328](#)) ;

c) Rapport sur l'atelier des Nations Unies sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et les technologies spatiales connexes à l'appui des réponses aux défis de la durabilité urbaine, tenu en ligne du 18 au 22 novembre 2024 ([A/AC.105/1329](#)).

8. Météorologie de l'espace

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de l'atelier ONU/Allemagne consacré à l'Initiative internationale sur la météorologie de l'espace : se préparer au maximum solaire, tenu à Neustrelitz (Allemagne) du 10 au 14 juin 2024 ([A/AC.105/1326](#)).

9. Objets géocroiseurs

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux menés par le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales ([A/AC.105/1307](#), par. 144 à 158).

10. Viabilité à long terme des activités spatiales

Conformément au paragraphe 13 de la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales sera convoqué de nouveau dans le cadre de son plan de travail quinquennal ([A/AC.105/1258](#), par. 209 et annexe II, appendice, par. 18).

Le Sous-Comité sera saisi d'un projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ([A/AC.105/C.1/L.419](#)).

11. Rôle futur et méthodes de travail du Comité

Conformément au paragraphe 13 de la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité convoquera à nouveau son Groupe de travail plénier pour examiner le point relatif au rôle futur et aux méthodes de travail du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

12. L'espace et la santé mondiale

En se référant à la résolution [77/120](#) de l'Assemblée générale sur l'espace et la santé mondiale et conformément au paragraphe 13 de la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Stratégie à long terme sur l'espace et la santé mondiale pour la période 2025-2035 ([A/AC.105/C.1/127](#)) ;

b) Rapport de la Conférence régionale sur les techniques spatiales au service de la santé mondiale de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé, tenue à Vienne du 23 au 25 octobre 2024 ([A/AC.105/1333](#)).

Il examinera également les travaux entrepris par le Réseau sur l'espace et la santé mondiale en se basant sur un rapport annuel fourni par son coordonnateur.

13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Conformément au paragraphe 13 de la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace sera convoqué de nouveau dans le cadre de son nouveau plan de travail quinquennal ([A/AC.105/1279](#), annexe III, par. 8 et [A/AC.105/1307](#), annexe III, par. 6).

Le Sous-Comité sera saisi d'un document de séance soumis par la présidence du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, intitulé « Projet de questionnaire contenant une série préliminaire de questions destinées à recueillir des informations relatives aux objectifs du plan de travail du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace » ([A/AC.105/C.1/L.421](#)).

14. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications

Conformément au paragraphe 13 de la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

15. Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour

À sa soixante et unième session, tenue en 2024, le Sous-Comité a convenu d'inscrire le point intitulé « Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour » à son ordre du jour provisoire pour ses sessions de 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 comme thème/point de discussion distinct. Il a également convenu qu'à sa session de 2029, le Sous-Comité choisirait, après réflexion, si ce point devait être maintenu à son ordre du jour provisoire ([A/AC.105/1307](#), par. 257).

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique

Le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que points/thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-huitième session en 2025.

Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Sous-Comité, y compris le thème du colloque qui sera organisé en 2026 par le Bureau des affaires spatiales.

Colloque

Conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24) et à sa soixante et unième session, en 2024 ([A/AC.105/1307](#), par. 259), un colloque sera organisé par la Fédération internationale d'astronautique sur la question de la contribution de l'espace à l'action climatique, dans l'après-midi du 11 février 2025.

Annexe

Organisation des travaux

1. À sa soixante-sixième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a convenu de ce qui suit (A/78/20, par. 351) :

a) Les futures sessions du Comité et de ses sous-comités se tiendront en personne et les réunions prévues au budget ordinaire seront diffusées à la télévision en ligne des Nations Unies, sans coûts supplémentaires pour le Bureau des affaires spatiales ;

b) À l'exception du point consacré au débat général, tous les points inscrits à l'ordre du jour du Comité et de ses sous-comités doivent être examinés dans l'ordre prédéfini, sans que cela exclue la possibilité que les groupes de travail se réunissent ;

c) Pour tous les points de l'ordre du jour, les représentantes et représentants des États membres doivent avoir la possibilité de s'exprimer en premier, la parole étant seulement ensuite donnée aux représentantes et représentants des organisations dotées du statut d'observateur ;

d) Afin de favoriser les discussions informelles et de renforcer les échanges entre les États membres, le secrétariat devrait, dans la mesure du possible, chercher à éviter de programmer des réunions informelles des groupes de travail en même temps que les réunions plénières et plutôt prévoir la tenue des réunions informelles pendant des créneaux horaires réservés avant les réunions du matin et pendant la pause déjeuner ;

e) Le secrétariat devrait, dans la mesure du possible, et lorsque les séances plénières formelles se terminent plus tôt que prévu, prévoir des services d'interprétation pour les discussions informelles. Ces mesures visent à favoriser une participation sans exclusive et productive aux discussions informelles ;

f) Les États membres et les organisations internationales intergouvernementales ayant le statut d'observateur permanent auprès du Comité sont priés d'indiquer dans leur demande d'accréditation s'ils souhaitent recevoir les documents de séance au format papier, qui seront le cas échéant déposés dans leurs casiers.

2. Les réunions avec services d'interprétation complets seront limitées à deux séances de trois heures par jour pendant toute la durée de la session. Les horaires des réunions bénéficiant de services de conférence (de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures) seront strictement respectés.

3. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de sorte que les groupes de travail qui seront convoqués au titre des points 4, 10, 11, 13 et 16 disposent du maximum de temps possible.

4. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », pourra au besoin être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. Une fois achevés les débats sur les points autres que le point 3, les points suivants seront abordés, en fonction du temps disponible.

5. Les déclarations des délégations ne doivent pas dépasser cinq minutes et les présentations techniques ne doivent pas dépasser 10 minutes (A/AC.105/1279, par. 79 et annexe I, par. 5). Un minuteur est utilisé à toutes les séances. La personne président chaque session doit rappeler aux délégations qu'il reste une minute. Elle interrompt le prononcé de la déclaration ou de l'exposé lorsque le temps qui est imparti est écoulé (A/74/20, par. 321).

6. En temps utile, le secrétariat téléchargera sur le site Web du Bureau des affaires spatiales les déclarations qui auront été soumises volontairement par les États à cette fin. Lorsque les délégations soumettent des déclarations à l'usage des services d'interprétation, elles indiquent au Secrétariat si ces déclarations peuvent être téléchargées ou non sur le site Web.
7. Les présentations techniques devraient être limitées à trois par réunion et être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité. Les notes des présentations scientifiques et techniques devraient être fournies à l'avance pour faciliter l'interprétation simultanée (A/AC.105/1088, par. 275).
8. Dans un délai d'une semaine après la clôture de la session, les délégations des États membres du Comité pourront soumettre des commentaires rédactionnels concernant les rapports des groupes de travail et le rapport du Sous-Comité adopté au cours de la session.
9. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Celui-ci constitue un guide général pour l'organisation de la session, et le calendrier effectif pourra varier suivant les exigences des travaux du Sous-Comité et les contraintes d'organisation au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin (10 heures-13 heures)</i>	<i>Après-midi (15 heures-18 heures)</i>
Semaine du 3 au 7 février 2025		
Lundi 3 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration de la présidence Point 3. Débat général	Point 3. Débat général Présentations techniques
Mardi 4 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier ^a Présentations techniques	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ^b Présentations techniques
Mercredi 5 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier Présentations techniques	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier Présentations techniques
Jeudi 6 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace ^c Présentations techniques	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier Présentations techniques
Vendredi 7 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales Présentations techniques	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)].

<i>Date</i>	<i>Matin (10 heures-13 heures)</i>	<i>Après-midi (15 heures-18 heures)</i>
Semaine du 10 au 14 février 2025		
Lundi 10 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier Présentations techniques	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Présentations techniques
Mardi 11 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail plénier Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Présentations techniques	Colloque organisé par la Fédération internationale d'astronautique sur le thème « L'espace au service de l'action climatique »
Mercredi 12 février	Point 3. Débat général Points 4 à 16 Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales Présentations techniques	Points 3 à 16 Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Présentations techniques
Jeudi 13 février	Points 3 à 16 Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales Point 17. Rapport au Comité Présentations techniques	Point 17. Rapport au Comité
Vendredi 14 février	Point 17. Rapport au Comité	Point 17. Rapport au Comité

^a Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 13 de la résolution 79/87 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 4, 11 et 16. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le mercredi 12 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^b Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 13 de la résolution 79/87 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 10. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 13 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 13 de la résolution 79/87 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 13. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 12 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.